

# CONTRAT DE PRÊT EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

## La solidarité internationale croquée sur le vif Concours Photographique QSF 2007



Équiterre a organisé un concours photographique en partenariat avec le ministère des Relations internationales (MRI) et l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), sous le thème de la solidarité internationale, du commerce équitable et de la consommation responsable, s'adressant à l'ensemble des stagiaires Québec Sans Frontières (QSF) : le programme QSF permet aux jeunes Québécoises et Québécois de 18 à 35 ans de réaliser des stages de solidarité dans les pays du Sud. L'exposition du Concours photographique QSF 2007 est composée des dix photographies gagnantes et a pour but la sensibilisation et la promotion à la solidarité internationale, au commerce équitable et à la consommation responsable afin de faire découvrir les projets québécois de coopération à l'étranger.

### 1. COORDONNÉES DE LA PERSONNE CONTACT

Nom :

Adresse :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

### 2. CONTENU DE L'EXPOSITION *La solidarité internationale croquée sur le vif* (Concours photographique QSF 2007)

- 10 photographies 11''x 14'', laminées sur masonite.
- 11 panneaux d'une grandeur maximale de 11''x 14'' : 10 textes explicatifs du stage (rédigés par les stagiaires) et un texte de présentation de l'exposition.

### 3. DUREE DU CONTRAT

L'exposition photographique est louée pour la période du :

\_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_.

Après la période ci-haut mentionnée, des frais de retard de 20\$ par jour seront à la charge du locateur.

Prenez note, qu'une fois votre contrat envoyé, Équiterre vous confirmera que l'exposition photographique est bien libre pour la période où vous souhaitez l'emprunter.

#### **4. FRAIS D'ENTRETIEN ET DE GESTION**

***Le locataire s'engage à verser un montant de 50\$ pour les OBNL et 100\$ pour les entreprises pour une période de deux semaines.***

#### **5. FRAIS DE TRANSPORT ET DE MANUTENTION**

Le locataire s'engage à assumer les frais de transport ou de manutention de l'exposition photo :

1) Du bureau d'Équiterre, situé à Montréal au 2177 rue Masson, bureau 206, jusqu'au lieu de l'exposition.

2) Du lieu de l'exposition au bureau d'Équiterre.

Dans le cas où l'exposition serait laissée au terminus d'autobus ou à la gare de Montréal, les coûts de transport jusqu'au bureau d'Équiterre sont assumés par le locataire.

#### **6. RESPONSABILITÉ DE L'EXPOSITION PHOTO**

Le locataire est totalement responsable du contenu de l'exposition photo (mentionné au point 2) durant la durée du contrat (mentionné au point 3) et de la période de retard ou de transport. De ce fait, le locataire s'engage à assumer les coûts relatifs à la réparation ou au remplacement du matériel endommagé ou volé.

#### **7. ASSURANCE**

Le prêt de l'expo photo n'inclut pas un contrat d'assurance. L'assurance est à l'entière discrétion du locataire et la valeur de l'exposition photo s'élève à **650\$**.

#### **8. VISIBILITÉ D'ÉQUITERRE**

Le locataire s'engage à exposer le **panneau de présentation de l'exposition**.

**JE, \_\_\_\_\_, DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU PRÉSENT CONTRAT, ET ACCEPTE LES MODALITÉS ASSOCIÉES AU CONTRAT DE LOCATION DE L'EXPOSITION *La solidarité internationale croquée sur le vif (Concours photographique QSF 2007)*.**

\_\_\_\_\_  
Signature du contractant

\_\_\_\_\_  
Date

**SVP, retournez le formulaire à l'attention de, ou pour obtenir de plus amples informations, contactez:**

ÉQUITERRE a/s Commerce équitable

2177, rue Masson, bureau 206

Montréal, Québec, H2H 1B1

Téléphone : (514) 522-2000, poste 298

Télécopieur : (514) 522-1227

[equitable@equiterre.qc.ca](mailto:equitable@equiterre.qc.ca)

